

Nombre de membres**en exercice:** 11**Séance du 16 avril 2019**

L'an deux mille dix-neuf et le seize avril l'assemblée régulièrement convoquée le 16 avril 2019, s'est réunie sous la présidence de

Présents : 10**Sont présents:** Michel THEBAUD, Michel MESPOULET, Jean-Jacques DELBERT, Huguette MONESTIER, Robert ESCAPOULADE, Christine BOY, Magali CLAMAGIRAND, Yoann BERGOUNIOUX, Yvelise PAGANEL, Pascal RICHARD**Votants:** 11**Représentés:** Angelique LAFON par Yvelise PAGANEL**Excuses:****Absents:****Secrétaire de séance:** Pascal RICHARD**Objet: Vote du compte administratif complet - seniergues - DE 2019 003**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de THEBAUD Michel délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		17 045.19	16 655.04		16 655.04	17 045.19
Opérations de l'exercice	109 101.58	121 179.18	33 626.57	52 038.37	142 728.15	173 217.55
TOTAUX	109 101.58	138 224.37	50 281.61	52 038.37	159 383.19	190 262.74
Résultat de clôture		29 122.79		1 756.76		30 879.55
				Restes à réaliser	16 279.00	
				Besoin/excédent de financement Total		14 600.55
				Pour mémoire : virement à la section d'investissement		22 271.19

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,

5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

14 522.24	au compte 1068 (recette d'investissement)
14 600.55	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Fait et délibéré SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.

Objet: emprunt 20 000€ travaux mairie - DE 2019 004

L'an deux mille dix-neuf, le 16 avril à 21 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, sous la présidence de Michel Thébaud, représentant.

Après délibération, décide :

ARTICLE 1^{er} : La collectivité de Séniergues contracte auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées un emprunt ;

ARTICLE 2 : Caractéristiques de l'emprunt

Objet : Travaux mairie

Montant : **20 000 €**

Durée de l'emprunt : **60 mois**

Taux fixe : **0.60 %**

Périodicité : **trimestrielle**

Type d'amortissement : **En capital progressif**

Echéances constantes

Frais de dossier : **150 €**

Débloccage : il doit être réalisé selon les modalités mentionnées dans le contrat

ARTICLE 3 : La collectivité de Séniergues s'engage pendant toute la durée du prêt à faire inscrire le montant des remboursements en dépenses obligatoires et en cas de besoins, à créer et à mettre en recouvrement les impositions directes nécessaires pour assurer les paiements des échéances.

ARTICLE 4 : La collectivité de Séniergues s'engage, en outre à prendre en charge tous les frais, droits, impôts et taxes auxquelles l'emprunt pourrait donner lieu.

ARTICLE 5 : Le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur, sera signé par les soins de M. le Maire.

4 - VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2019 :

Monsieur le Maire présente le dossier fiscal en vue du vote des taux d'imposition des taxes locales directes 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'augmenter les taux, à savoir :

- Taxe d'habitation :	171 700 x 6,43 %	=	11 040 €
- Foncier bâti :	113 900 x 3,67 %	=	4 180 €
- Foncier non bâti :	6 900 x 71,08 %	=	4 905 €
- CFE :	214 400 x 12,70 %	=	27 229 €
	TOTAL :		47 354 €

Objet: Vote du budget primitif - seniergues - DE 2019 006

Le Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 de la Commune de Seniergues,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget de la Commune de Seniergues pour l'année 2019 présenté par son Maire,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 203 156.50 Euros

En dépenses à la somme de : 203 156.50 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
011	Charges à caractère général	33 272.28
012	Charges de personnel, frais assimilés	15 220.00
014	Atténuations de produits	17 201.00
65	Autres charges de gestion courante	49 211.00
66	Charges financières	1 320.00
022	Dépenses imprévues	1 802.00
023	Virement à la section d'investissement	16 880.27
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	132.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		135 038.55

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
013	Atténuations de charges	6 000.00
70	Produits des services, du domaine, vente	850.00

73	Impôts et taxes	60 443.00
74	Dotations et participations	40 805.00
75	Autres produits de gestion courante	12 340.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	14 600.55
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		135 038.55

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
20	Immobilisations incorporelles	1 200.00
204	Subventions d'équipement versées	8 935.00
21	Immobilisations corporelles	36 656.00
16	Emprunts et dettes assimilées	18 796.95
020	Dépenses imprévues	2 530.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		68 117.95

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
13	Subventions d'investissement	13 126.68
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 700.00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	14 522.24
021	Virement de la section de fonctionnement	16 880.27
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	132.00
041	Opérations patrimoniales	20 000.00
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	1 756.76
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		68 117.95

ADOpte A LA MAJORITE

Fait et délibéré à SENIERGUES, les jour, mois et an que dessus.